

# Indications générales relatives aux soutenances de PFE

Bonjour chers étudiants,

Nous vous rappelons que le dépôt des rapports pour la session de Août 2024 débutera **Lundi le 12 Août jusqu'à 14 Août 2024.** 

Les soutenances PFE auront lieu à partir de 02 Septembre 2024.

#### Détails du dépôt :

Nous vous rappelons la liste des documents à déposer :

- **3 copies du rapport** final portant la page de garde (à télécharger du site : <a href="https://www.episup.com/fr/stages">https://www.episup.com/fr/stages</a>)
- Attestation de stage
- Fiche d'appréciation (remplie et signée par l'encadrant professionnel)
- Fiche de suivi d'encadrement (remplie et signée par l'encadrant pédagogique)
- La version originale de la **convention de stage** dument remplie et signée (pour ceux qui l'ont déposé en version numérique ou qui ne l'ont pas encore ramené).

NB : TOUS LES DOCUMENTS DEMANDÉS SONT CENSÉS ÊTRE DÉPOSÉS EN MÊME TEMPS !!!

#### Conditions du dépôt :

Par la même occasion, nous vous rappelons que tout étudiant souhaitant soutenir son PFE devrait :

- Régulariser sa situation auprès du service financier (frais de scolarité) : aucun dépôt ne sera accepté si la situation financière n'est pas régularisée !!
- Régulariser sa situation auprès du service ressources matérielles (en cas d'emprunt de matériel...).

## Dépôt rapport version numérique :

Vous êtes également censés nous envoyer la version numérique de votre rapport PFE dans un mail portant votre nom et prénom comme sujet, sur l'adresse mail suivante : rapportpfe@episousse.com.tn

Deadline: Jeudi 15 Août 2024

### > Soutenance Technique:

Juste après la période de dépôt, nous vous communiquerons la planification des soutenances avec les noms des examinateurs et leurs contacts email afin que vous puissiez les contacter pour planifier une soutenance technique selon vos disponibilités afin de juger si le projet est soutenable ou pas.

Du coup, veuillez, Svp, respecter les délais pour garantir le bon déroulement des soutenances PFE.